

Fiche INF 13	Date de mise à jour	3.12.2007	
Type de mesure	N° de mesure	Horizon	Priorité
Aménagements pour bus	7	2011-2014	A
	50	2011-2014	A
	51	2011-2014	A
	52	2011-2014	A

NOM DE LA MESURE (ou de la série de mesures)

Amélioration des conditions d'exploitation des lignes de bus de l'agglomération.

ESTIMATION DES COÛTS	PARTENAIRES
<p>0.8 mio CHF (investissement), dont :</p> <p>Mesure 7 : 0.1 mio CHF</p> <p>Mesure 50 : 0.2 mio CHF</p> <p>Mesure 51 : 0.2 mio CHF</p> <p>Mesure 52 : 0.3 mio CHF</p>	<p>Canton et communes : répartition à définir</p>
ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	DOCUMENTS DE REFERENCE
<p>A évaluer par l'entreprise de transports exploitante</p>	<p>Plan directeur cantonal, fiches 2.02 et 2.03</p> <p>Projet des transports publics de l'agglomération de Delémont</p>

BREF DESCRIPTIF ET ILLUSTRATION DE LA MESURE**Mesure 7 : Accélération ligne urbaine Gare-Hôpital**

Projet de liaison bus "Hôpital – Pastourelles – Palastre – Vieille Ville": amélioration du temps de parcours et de la stabilité de l'horaire (cadence 20 minutes) par l'aménagement d'une nouvelle route réservée au bus sur le parking de l'hôpital.

Gain attendu env. 1 minute indispensable à terme pour assurer les correspondances avec les transports publics régionaux et nationaux en gare de Delémont.

Mesures 50 : Rebroussement Montsevelier

Aménagement routier pour l'exploitation optimale des lignes Agglo 1 permettant le retournement en extrémité de ligne et ainsi la cadence 1/2h systématique des villages du Val Terbi (cf. carte).

Mesures 51 : Rebroussement Courrendlin/Rebeuvelier

Aménagement routier d'exploitation pour la ligne Agglo 2 et/ou 3 (retournement en extrémité de ligne ou courses partielles).

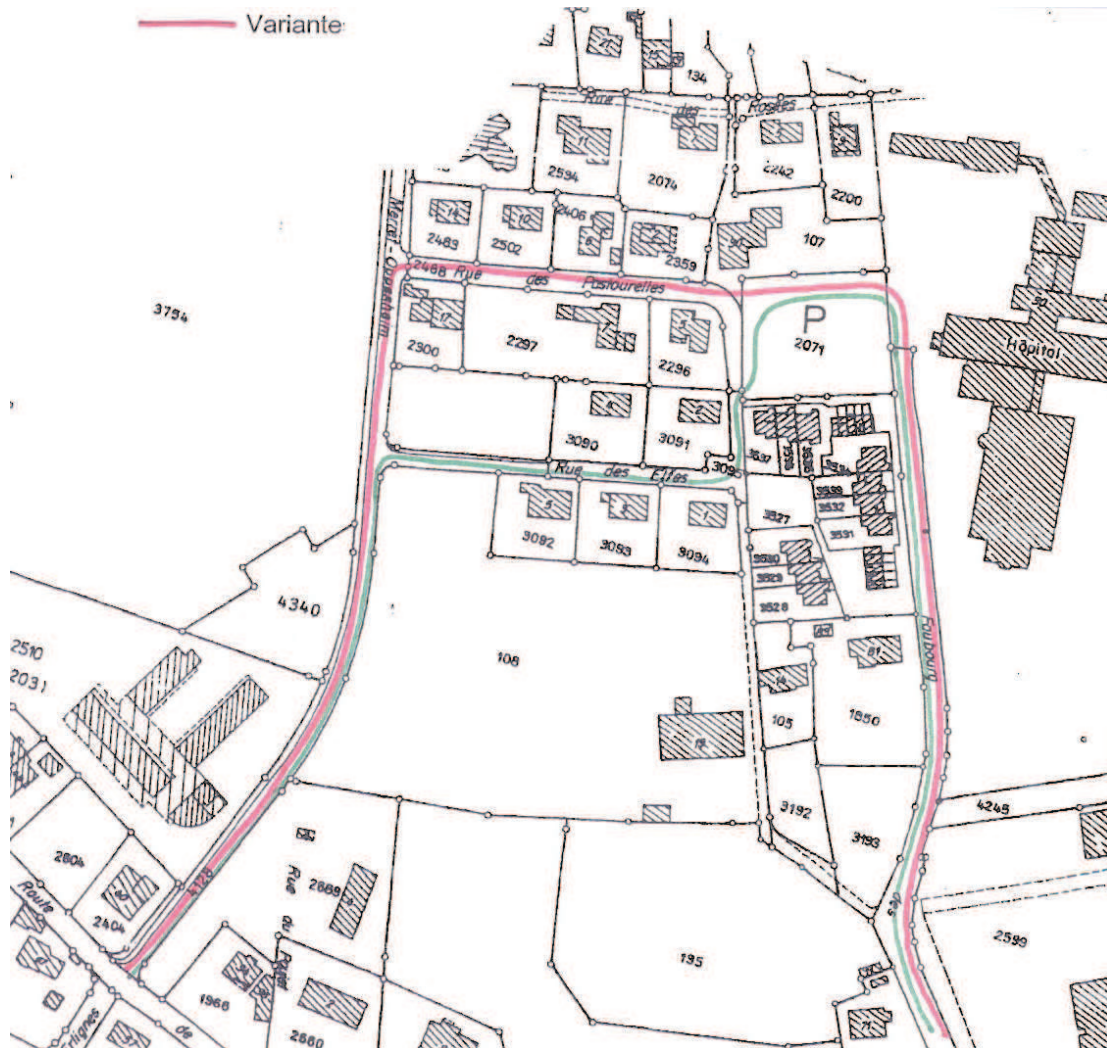
Mesures 52 : Raccordement directe transports publics ZARD – route cantonale

Aménagement d'une route de liaison directe de la ZARD avec la route cantonale pour améliorer la desserte par bus de la zone d'activités en évitant un rebroussement au milieu de la ligne Delémont – Courrendlin (cf. carte). Seul le passage du bus sera autorisé, un deuxième accès routier sur la route cantonale n'étant pas souhaité.

EVALUATION DE L'EFFICACITE

CE1 : Amélioration qualitative des systèmes de transport	Optimisation de l'offre en transports publics. Attractivité accrue des bus dans les villages concernés (desserte systématique aller et retour).
CE2 : Encouragement du développement vers l'intérieur	---
CE3 : Accroissement de la sécurité du trafic	---
CE4 : Diminution de la consommation des ressources	Incitation à l'utilisation des transports publics pour les déplacements quotidiens.

Mesure 7 : Accélération ligne urbaine Gare-Hôpital



Mesure 50 : Rebroussement de Montsevelier

